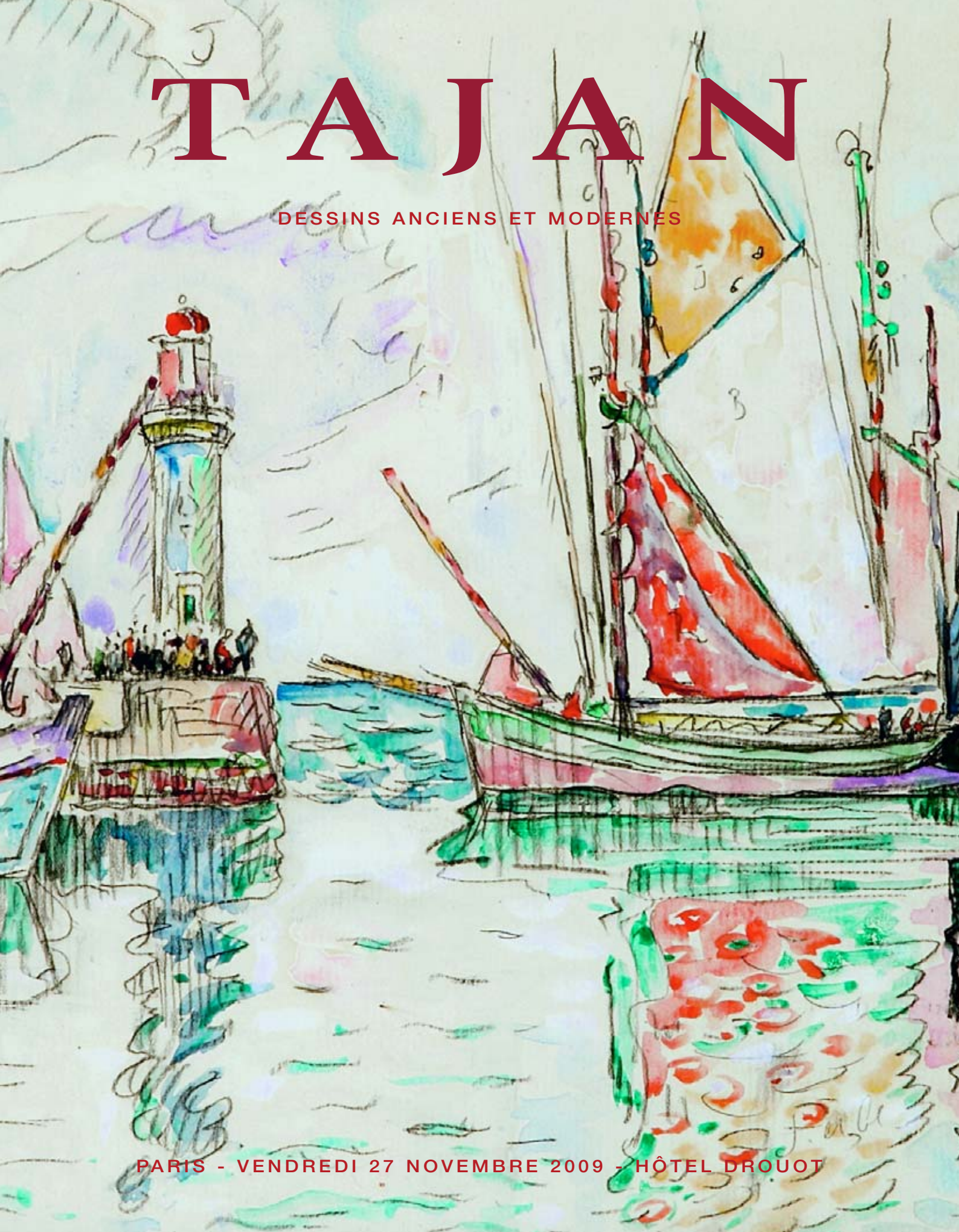


T A J A N

DESSINS ANCIENS ET MODERNES



PARIS - VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009 - HÔTEL DROUOT



TAJAN

**DESSINS ANCIENS
DESSINS MODERNES**

Vendredi 27 novembre 2009 à 14h30

Hôtel Drouot, salle 2
9 rue Drouot 75009 Paris

DESSINS ANCIENS (LOTS 1 À 173)

Spécialiste
Barbara Dembinski-Morane
T. +33 1 53 30 31 04
dembinski-b@tajan.com

Renseignements
Elsa Marie-Saint Germain
T. +33 1 53 30 30 48
mariesaintgermain-e@tajan.com

F. +33 1 53 30 30 46

DESSINS MODERNES (LOTS 201 À 273)

Spécialiste
Anne Perret
T. +33 1 53 30 31 06
perret-a@tajan.com

F. +33 1 53 30 30 12

Expositions
Espace Tajan
37 rue des Mathurins 75008 Paris - T. +33 1 53 30 30 30
Du mardi 17 novembre au 24 novembre
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Hôtel Drouot, salle 2
9 rue Drouot 75009 Paris - T. +33 1 48 00 20 02
Jeudi 26 novembre de 11h à 18h
Vendredi 27 novembre de 11h à 12h

Dessins anciens
Directeur du département
Thaddée Prate
T. +33 1 53 30 30 47
prate-t@tajan.com

Experts
Cabinet de Bayser
Bruno et Patrick de Bayser
69 rue Sainte-Anne 75002 Paris
T. +33 1 47 03 49 87
Fax +33 1 42 97 51 03
bba@debayser.com

Dessins modernes
Directeur du département
Constance Lemasson
T. +33 1 53 30 31 07
lemasson-c@tajan.com

Commissaires-Priseurs habilités
Matthias Jakobowicz
Elsa Kozlowski

Catalogue visible sur notre site internet www.tajan.com

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Les photographies du catalogue n'ont pas de valeur contractuelle
TAJAN S.A. Société de Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques - Société Anonyme agréée en date du 7 novembre 2001 sous le n°2001-006. N° RCS Paris B 398 182 295



DESSINS MODERNES



201

201 - JEAN-LOUIS FORAIN (1852-1931)
LA RENCONTRE
Aquarelle sur papier
Signée des initiales en bas à droite
44 X 28 CM (LA FEUILLE) 30 X 26 CM (LE DESSIN)

800 / 1 200 €

Nous remercions Madame Florence Valdes-Forain qui a aimablement
confirmé l'authenticité de cette œuvre
Un certificat d'authenticité pourra être obtenu

203 - JEAN-LOUIS FORAIN (1852-1931)
LA BANQUEROUTE
Encre et fusain sur papier
Signée en bas à droite
28,5 X 41 CM

1 300 / 1 500 €

Nous remercions Madame Florence Valdes-Forain qui a aimablement
confirmé l'authenticité de cette œuvre
Un certificat d'authenticité pourra être obtenu



203



202

202 - JEAN-LOUIS FORAIN (1852-1931)
NU ASSIS
Aquarelle sur papier
Signée en bas à droite
21,5 X 34,5 CM

500 / 600 €

Nous remercions Madame Florence Valdes-Forain qui a aimablement
confirmé l'authenticité de cette œuvre
Un certificat d'authenticité pourra être obtenu

204 - JEAN-LOUIS FORAIN (1852-1931)
LES SCEURS
Aquarelle et fusain sur papier
Titrée en bas à gauche
Signée en bas à droite
50 X 43 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Madame Florence Valdes-Forain qui a aimablement
confirmé l'authenticité de cette œuvre
Un certificat d'authenticité pourra être obtenu



204



205



206



207

205 - LUCIEN LÉVY-DHURMER (1865-1953)
PORTRAIT DE FEMME
Pastel sur papier
Signé en bas à gauche
57 X 42 CM

4 000 / 5 000 €

206 - MAXIMILIEN LUCE (1858-1941)
FEMME À LA LECTURE
Lavis d'encre et fusain sur papier
Signé en bas à gauche
26 X 20,5 CM

400 / 600 €

Nous remercions Madame Denise Bazetoux qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

207 - LEOPOLD SURVAGE (1879 -1968)
PORTRAIT DE FEMME
Crayon sur papier marouflé sur toile
Signé des initiales en bas à gauche
Signé en bas à droite
28,5 X 21 CM

600 / 800 €

Nous remercions Monsieur Eric Brosset qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

208 - EDGAR DEGAS (1834-1917)
PROJET DE FRISE DU PARTHÉNON, VERS 1855
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier au dos
43 X 30 CM

8 000 / 12 000 €

Nous remercions Monsieur Théodore Reff qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

209 - HENRI DE TOULOUSE LAUTREC (1864-1901)
TÊTES DE FEMMES ET TÊTES D'HOMMES, VERS 1894
Dessin double face
Crayon sur papier
17 X 27 CM
(pliures et déchirure)

3 000 / 4 000 €

Bibliographie :
Toulouse Lautrec et son œuvre, MG Dortu, collections
éditions New York, 1971, Tome VI, référencés sous
les numéros D.3.729 et D.3.730 reproduits page 627



208



209



210



211

210 - ARMAND GUILLAUMIN (1841-1927)
FERME À DAMIETTE, 1886
Fusain sur papier
Situé « Damiette » en bas à gauche
Signé et daté « 86 » en bas à droite
48 X 60 CM
(manques et restaurations)

1 000 / 1 500 €

Provenance :
Galerie Art-Mel, Paris
Collection particulière, France

211 - MAXIMILIEN LUCE (1858-1941)
PÂTURAGE À ROSNY-SUR-SEINE PRÈS DE ROLLEBOISE
Crayon et encre sur papier
Porte le cachet de la signature en bas à gauche
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
25 X 42 CM

500 / 700 €

212 - MAXIMILIEN LUCE (1858-1941)
TRAVAUX DES CHAMPS À ROLLEBOISE
Encre et lavis d'encre sur papier
Signée et située en bas à gauche
24 X 29,5 CM

400 / 500 €

Nous remercions Madame Denise Bazetoux qui a aimablement confirmé
l'authenticité de cette oeuvre

213 - AUGUSTE HERBIN (1882-1960)
LE PONT
Crayon sur papier
Signé en bas à droite
19 X 25 CM

800 / 1 200 €

Nous remercions Madame Geneviève Claisse qui a aimablement confirmé
l'authenticité de cette œuvre
Un certificat d'authenticité pourra être remis à l'acquéreur



213

214 - FRANK WILL (1900-1950)
LE PORT DE HONFLEUR
Aquarelle et crayon sur papier
Signée en bas à gauche
Située en bas à droite
26 X 33,5 CM

800 / 1 000 €



214

215 - FRANK WILL (1900-1950)
L'ENTRÉE DU PORT DE LA ROCHELLE
Aquarelle et crayon sur papier
Signée en bas à gauche
Située en bas à droite
26 X 33,5 CM

800 / 1 000 €



215

216 - FRANK WILL (1900-1950)
LE PONT MARIE
Aquarelle et crayon sur papier
Située « Paris » en bas à gauche
Signée en bas à droite
26 X 35 CM

800 / 1 000 €



216



217 - KEES VAN DONGEN (1877-1968)

SCÈNE DE RUE À ROTTERDAM, VERS 1900

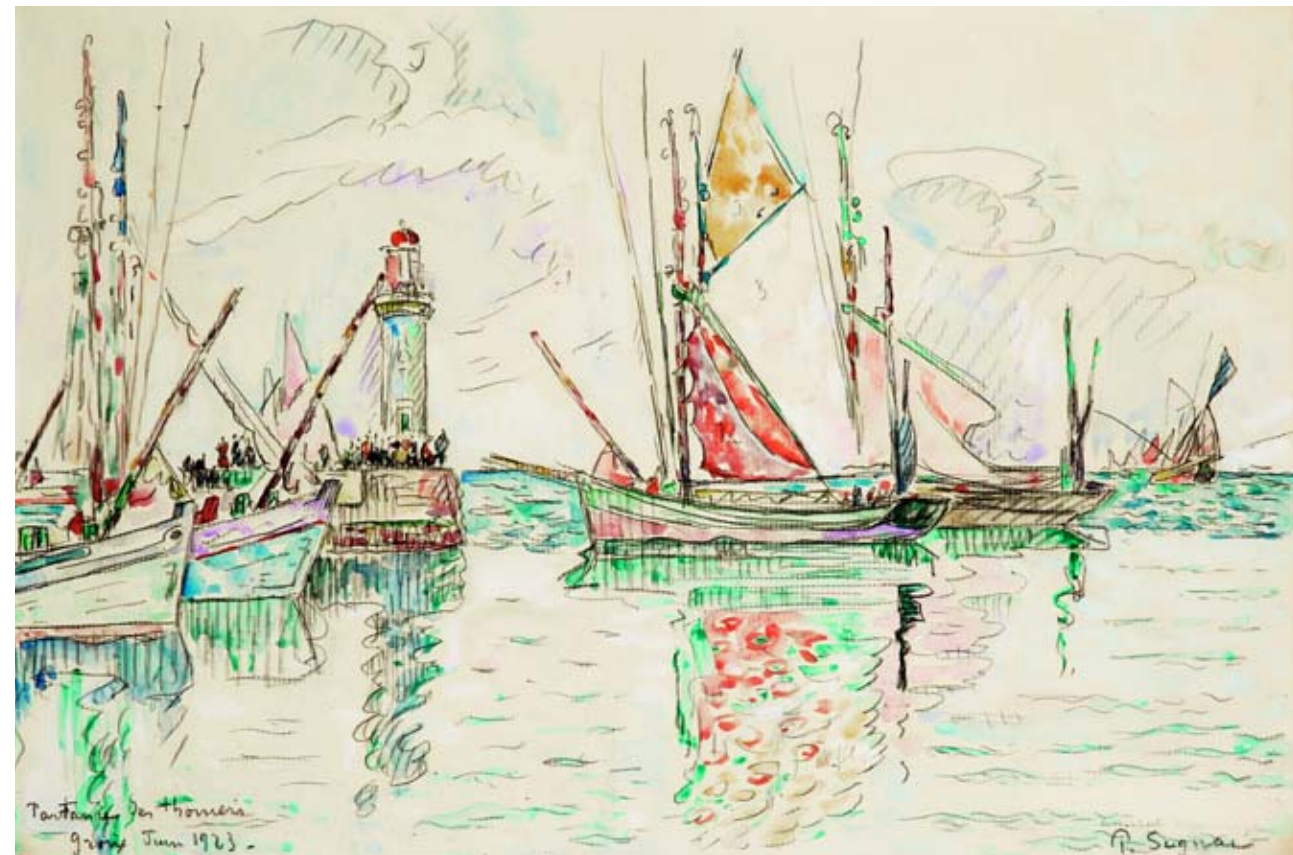
Aquarelle et traits de crayon sur papier

Signée et située « R'dam » en bas à gauche

44 X 57 CM

8 000 / 10 000 €

Un certificat référencé 00 046 de l'artiste en date du 30 mai 1968 sera remis à l'acquéreur



218 - PAUL SIGNAC (1863-1935)

PARTANCE DES THONNIERS, 1923

Aquarelle et crayon sur papier

Titrée, située « Groix » et datée « juin 1923 » en bas à gauche

Signée et annotée en bas à droite

28,5 X 44,2 CM

15 000 / 20 000 €



219

219 - RAOUL DUFY (1877-1953)

LE CARROSSE
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
23 X 29 CM

2 000 / 2 200 €

Un certificat de Madame Fanny Guillon-Laffaille en date du 9 décembre 1999 sera remis à l'acquéreur

220 - JEAN DUFY (1888-1964)

LA CALÈCHE
Crayon sur papier
Porte le cachet de la signature en bas à droite
13 X 31 CM

200 / 400 €



220

221 - LOUIS VALTAT (1869-1952)

PAYSAGE
Aquarelle et crayon sur papier
Porte le cachet des initiales en bas à droite
10,5 X 16 CM

400 / 500 €



221

222 - LOUIS VALTAT (1869-1952)

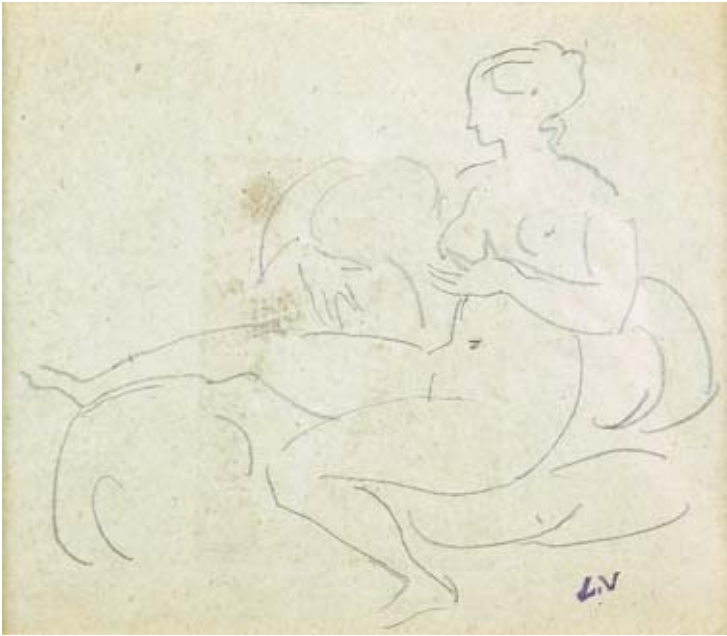
Deux dessins
1) ETUDE DE FEMME
Crayon sur papier
Porte le cachet des initiales en bas à droite
7,5 X 6,5 CM
2) PERSONNAGE
Crayon sur papier
Porte le cachet du initiales en bas à droite
7,5 X 6,5 CM

400 / 500 €

223 - LOUIS VALTAT (1869-1952)

PERSONNAGE
Crayon sur papier
Porte le cachet des initiales en bas à gauche
9,5 X 9 CM

300 / 400 €



224

224 - LOUIS VALTAT (1869-1952)

FEMME AU CYGNE
Crayon sur papier
Porte le cachet des initiales en bas à droite
16,5 X 18,5 CM

400 / 500 €

225 - LOUIS VALTAT (1869-1952)

ETUDE DE FEMMES
Aquarelle et crayon sur papier
Porte le cachet des initiales en bas à droite
16 X 10 CM

300 / 400 €

226 - HENRY DE WAROQUIER (1881-1970)

Deux dessins
1) LE MODÈLE
Sanguine sur papier
Signée et numérotée 2095 en bas à gauche
43 X 34 CM
2) FEMME ENDORMIE, 1935
Encre sur papier
Signée et datée en bas à droite
Annotée « Archives M.B.M Varzé, n° 396 » en haut à gauche
43,5 X 27 CM

600 / 800 €

227 - ALFRED RETH (1884-1966)

NU COUCHÉ DE DOS, 1906
Crayon sur papier
Signé des initiales et daté en bas à droite
14,5 X 19 CM

700 / 900 €



225



226



227



228



230



229

228 - ALFRED RETH (1884-1966)
FEMMES, 1935
Crayon sur papier
Signé et daté en bas vers la gauche
22,5 X 17 CM

700 / 900 €

229 - ALFRED RETH (1884-1966)
FEMMES, 1955
Encre et crayon sur papier
Signée et datée en bas vers la droite
27 X 21,5 CM

500 / 600 €

230 - ALFRED RETH (1884-1966)
NU FÉMININ, 1911
Crayon et crayon gras sur papier
Signé des initiales et daté en bas à droite
30 X 19 CM

500 / 600 €

231 - PIERRE AMBROGIANI (1907-1985)
LE MODÈLE
Feutre sur papier
Signé en bas à droite
64,5 X 49,5 CM

200 / 300 €

Nous remercions Monsieur Michel Estades qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



232

232 - ANDRÉ DERAÏN (1880-1954)
NU ALLONGÉ
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
16,5 X 23,5 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Madame Geneviève Taillage qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

233 - ANDRÉ DERAÏN (1880-1954)
FEMME ASSISE BRAS DROIT LEVÉ
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
17,5 X 24 CM

800 / 1 000 €

Un certificat de Madame Geneviève Taillage en date du 17 octobre 2008 sera remis à l'acquéreur

234 - ANDRÉ DERAÏN (1880-1954)
LE MODÈLE DEBOUT
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
23,5 X 16,5 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Madame Geneviève Taillage qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

235 - ANDRÉ DERAÏN (1880-1954)
NU ASSIS DE PROFIL
Crayon sur papier
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
24 X 17,5 CM

800 / 1 000 €

Un certificat de Madame Geneviève Taillage en date du 17 octobre 2008 sera remis à l'acquéreur



233



234



235



236 - FERNAND LÉGER (1881-1955)
FEMMES
 Encre sur papier
 Signée des initiales en bas à droite
 25 X 20 CM

4 000 / 6 000 €



237 - PABLO PICASSO (1881-1973)
ET RENÉ CHAR (1907-1988)
ODALISQUE ET POÈME, 1939
 Dessin à l'encre accompagné d'un poème autographe de René Char sur papier
 Signé « Picasso » en bas à gauche
 Daté « 3.3.39 » en bas au centre
 29,5 X 21 CM

10 000 / 15 000 €

Un certificat de Madame Maya Widmaier-Picasso en date du 19 octobre 2009 sera remis à l'acquéreur

238 - RENÉ MAGRITTE (1898-1967)
TORSE ET MONTGOLFIÈRE
 Crayon sur papier à en-tête de René Magritte
 Signé des initiales en bas à droite
 Certifié par Georgette Magritte en bas à droite
 29,5 X 20 CM

2 000 / 3 000 €



238

239 - FRANCIS PICABIA (1879-1953)
SANS TITRE, VERS 1929-1930
 Crayon sur papier marouflé sur carton
 Signé en bas à gauche
 27,5 X 17,4 CM

8 000 / 12 000 €

Un certificat du Comité Picabia sera remis à l'acquéreur



239



240 - ALBERT GLEIZES (1881-1953)

LA FEMME À L'ÉVENTAIL, 1921

Gouache sur papier

Signée et datée « 21 » en bas à droite

36 x 27,3 cm

12 000 / 15 000 €

Un certificat en date du 17 décembre 2008 de Madame Anne Varichon sera remis à l'acquéreur
Cette œuvre figurera dans la prochaine édition du catalogue raisonné actuellement en préparation par
Madame Anne Varichon



241 - ALBERT GLEIZES (1881-1953)

PERSONNAGE, 1920

Gouache sur papier

Signée et datée « 20 » en bas à droite

32,5 x 23,3 cm

15 000 / 20 000 €

Un certificat en date du 17 décembre 2008 de Madame Anne Varichon sera remis à l'acquéreur
Cette œuvre figurera dans la prochaine édition du catalogue raisonné actuellement en préparation par
Madame Anne Varichon



243

242 - JACQUES VILLON (1875-1963)

AUTO PORTRAIT, 1923

Encre sur papier

Signée et datée « 23 » en bas à gauche

21 X 17 CM

1 000 / 1 200 €

Provenance : Collection André Mare, acquis directement auprès de l'artiste puis ayant appartenu à la fille de l'artiste Anne Françoise Mare-Vène, filleule de Jacques Villon

Un certificat de Monsieur Patrick Bongers en date du 10 octobre 2008 sera remis à l'acquéreur



245



244

243 - RAOUL DUFY (1877-1953)

LA FÊTE DES ROIS, 1912

Crayon sur papier

Signé en bas à droite

32 X 24,5 CM

1 500 / 2 000 €

Un certificat de Madame Fanny Guillon-Laffaille en date du 7 novembre 2007 numéroté N° D07-1681 sera remis à l'acquéreur

244 - RAOUL DUFY (1877-1953)

LA FÊTE DES ROIS, 1912

Crayon sur papier

Signé des initiales en bas à gauche

32,5 X 25 CM

1 000 / 1 500 €

Un certificat de Madame Fanny Guillon-Laffaille en date du 7 novembre 2007 numéroté N° D07-1679 sera remis à l'acquéreur

245 - RAOUL DUFY (1877-1953)

LA FÊTE DES ROIS, 1912

Crayon sur papier

Signé des initiales en bas à droite

32,5 X 24 CM

1 500 / 2 000 €

Un certificat n° D07 - 1684 en date du 7 novembre 2007 de Madame Fanny Guillon-Laffaille sera remis à l'acquéreur



246

246 - RAOUL DUFY (1877-1953)

FEMME ASSISE DE DOS

Cachet de l'atelier en bas à droite

(restauration)

62 X 46 CM

1 500 / 2 000 €

Bibliographie : Figurera dans le prochain volume du catalogue raisonné des Aquarelles, Gouaches et Pastels de Raoul Dufy actuellement en préparation par Madame Fanny Guillon-Laffaille

247 - LÉOPOLD SURVAGE (1879-1968)

PORTRAIT DE GERMAINE ENDORMIE

Crayon sur papier

Signé et porte le cachet de l'atelier en bas à droite

43 X 27 CM

600 / 800 €

Provenance : Collection Perez-Montagne
Collection particulière, France
Un certificat de Monsieur Brosset sera remis à l'acquéreur

248 - JEAN COCTEAU (1889-1963)

PORTRAIT DE MOLIÈRE, 1956

Stylo bille sur papier

Signé en bas à droite

26,5 X 20,5 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Madame Annie Guedras qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

249 - JEAN COCTEAU (1889-1963)

HOMME TRIANGLE, 1954

Mine de plomb sur papier

Signée et datée en bas à droite

26 X 20 CM

600 / 800 €

Un certificat de Madame Annie Guedras, référence n° 4208E, en date du 3 avril 2003, sera remis à l'acquéreur



247



248

250 - LEOPOLD SURVAGE (1879-1968)

Trois dessins

1) L'HOMME COURANT, 1930

Crayon sur papier

Signé des initiales et daté 30 en bas à droite

Porte le cachet de l'atelier en bas à droite

21,5 X 23,5 CM

2) VISAGES ANTHROPOMORPHES

Crayon sur papier

Porte le cachet de l'atelier en bas à droite

22 X 27 CM

3) LE PHARE

Crayon sur papier

Porte le cachet de l'atelier en bas à droite

28 X 19 CM

500 / 600 €



249



251

251 - JULIUS PINCAS DIT PASCIN (1885-1930)
LA SOIRÉE, 1917
Encre sur papier
Annotée « USA » et datée en bas à gauche
Porte le cachet de la signature en bas au centre
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
15,5 X 22,5 CM

1 000 / 1 500 €

Nous remercions Monsieur Adel Rambert qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



252

252 - JULIUS PINCAS DIT PASCIN (1885-1930)
CONSULTEZ FREUD
Crayon sur papier
Titré en bas vers la droite
Porte le cachet de la signature en bas à droite
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite (restaurations)
48 X 63 CM

1 000 / 1 500 €

Nous remercions Monsieur Adel Rambert qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



253

253 - JULIUS PINCAS DIT PASCIN (1885-1930)
LE PAIEMENT
Encre sur papier
Signée en bas à droite
Porte le cachet de l'atelier en bas à droite
14,5 X 22 CM

1 000 / 1 500 €

Nous remercions Monsieur Adel Rambert qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



254

254 - JULIUS PINCAS DIT PASCIN (1885-1930)
LA DANSE DU BALAI, 1929
Encre sur papier
Porte le cachet de la signature en bas à droite
Située « Paris » et datée sur le bord droit
Au dos une esquisse
45,5 X 52,5 CM

800 / 1 200 €

Nous remercions Monsieur Adel Rambert qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

255 - EDOUARD GOERG (1893-1969)
LE COUPLE, 1959
Encre sur papier à en-tête du musée de l'Athénée
Dedicacée en bas à gauche
Signée et datée en bas au centre
28 X 19 CM

500 / 600 €

Nous remercions Monsieur Christian Germak qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

256 - MIKHAIL LARIONOV (1881-1964)
LA MARCHANDE DE POISSONS, 1958
Crayon sur papier
Dedicacé « A mon cher ami Chip »
Signé et daté « 16-7-58 » en bas à droite
27,5 X 20 CM

1 500 / 2 000 €

Provenance :
Vente de la succession Christian de Rabaudy, 23 novembre 2003
Cornette de Saint-Cyr, Paris



255



256



257



258



259

257 - LÉON BAKST (1866-1924)
LE SHAH, COSTUME POUR LE BALLET SHÉHÉRAZADE, 1912
Gouache, encre, crayon et rehauts d'or sur papier
Titrée en haut
Porte le cachet de la signature en bas à droite
(Déchirure)
50 X 31 CM

2 000 / 3 000 €

Bibliographie :
Miliisa Pojarskaia, Tatiana Volodina, L'Art des Ballets Russes à Paris, Gallimard, Paris, 1990
Historique :
Shéhérazade, drame chorégraphique en un acte. Musique de N. Rimsky-Korsakov. Livret de Léon Bakst. Chorégraphie de M. Fokine. Décors et costumes de Léon Bakst

258 - LÉON BAKST (1866-1924)
ÉTUDE DE COSTUME
Gouache, aquarelle et encre sur papier
Annotée en bas à gauche
Signée en bas à droite
35 X 23 CM

800 / 1 000 €

259 - JULIUS PINCAS DIT PASCIN (1885-1930)
JEUNE FEMME
Aquarelle et encre sur papier
Signée en bas à droite
11 X 11 CM

500 / 600 €



260

260 - LÉONARD TSUGUHARU FOUJITA (1886-1968)
YOUKI
Aquarelle sur papier
Titrée en haut à droite
Signée en bas à droite
14 X 19 CM

3 000 / 4 000 €

Bibliographie :
Sylvie Buisson, Léonard Tsuguharu Foujita, catalogue raisonné de l'œuvre, volume II, ACR Éditions, Paris, p. 229, reproduite, référencée sous le n° 26.165

261 - LÉONARD TSUGUHARU FOUJITA (1886-1968)
ADAM ET EVE, 1967
Projet de tapisserie
Aquarelle et crayon sur papier
Signée et datée en bas à droite
95 X 85 CM

4 000 / 6 000 €

Provenance :
Collection Pierre de Tartas, Bièvres
Un certificat de Madame Sylvie Buisson en date du 28 septembre 2006 sera remis à l'acquéreur.

262 - YVES BRAYER (1907-1990)
PROCESSION À SÉVILLE, PROJET D'ILLUSTRATION
Aquarelle sur papier
Signée et située en haut à gauche
27,5 X 20 CM

1 500 / 2 000 €

Provenance :
Projet d'illustration pour Gyoessa de Francis Caro
Nous remercions Madame Brayer qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



261



262



263

263 - GEN PAUL (EUGENE PAUL DIT)
(1895-1975)
BAL, LE MOULIN ROUGE
Aquarelle sur papier
Signée en bas à gauche
50 X 65 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Monsieur Mairesse de Montfaucon qui a aimablement authentifié cette œuvre



264

264 - GEN PAUL (EUGÈNE PAUL DIT)
(1895-1975)
LE MOULIN DE LA GALETTE VU DE LA RUE LEPIC,
VERS 1940
Fusain sur papier
49 X 63 CM

600 / 800 €



265

265 - GEN PAUL (EUGENE PAUL DIT)
(1895-1975)
LES CYCLISTES
Gouache et aquarelle sur papier
Signée en bas à gauche
49 X 64 CM

800 / 1 000 €

Nous remercions Monsieur Mairesse de Montfaucon qui a aimablement authentifié cette œuvre

266 - LUDWIG KLIMEK (1912-1992)
LA BAIGNADE
Gouache, fusain et rehauts sur carton
Porte le cachet de la signature et le cachet de l'atelier
en bas à gauche
33 X 25 CM
(traces d'humidité)

800 / 1 000 €



266

267 - LOUIS LATAPIE (1891-1972)
LES TROIS HERCULÉENNES, VERS 1955-1960
Lavis d'encre sur papier
Signé en bas à gauche
17 X 23 CM

300 / 400 €

Un certificat de Jean Louis Latapie en date du 12 septembre 2002 sera remis à l'acquéreur



267

268 - CAMILLE HILAIRE (1916-2004)
LA PLAGE
Pastel sur papier
Signé en bas à droite
41,5 X 50,5 CM

1 000 / 1 500 €



268



269



270



272



271

269 - MANÉ-KATZ (1894-1962)

JEUNE FEMME À LA LECTURE

Lavis d'encre sur papier

Signé en bas à gauche

33,5 X 26 CM

800 / 1 000 €

270 - JEAN JANSEM (Né en 1920)

TAUROMACHIE, 1971

Pastel, encre de Chine et lavis d'encre de Chine

sur papier

Signé en bas à droite

56 X 76 CM

2 500 / 3 000 €

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

271 - MAX PAPART (1911-1994)

COMPOSITION

Aquarelle et collage sur papier cartonné

Signée en bas à gauche

44 X 27 CM

800 / 1 000 €

272 - EDOUARD PIGNON (1905-1993)

L'ORTF, 1968

Gouache, aquarelle et crayon sur papier

Signée et datée « juin 68 » en bas au centre

55 X 74 CM

800 / 1 200 €

273 - FRANÇOIS OZENDA (1923-1976)

Deux huiles

1) COMPOSITION

Huile et encre sur papier

Signée en bas à droite

26 X 21 CM

2) COMPOSITION

Huile et encre sur papier

Signée en bas à droite

21 X 26 CM

600 / 800 €



273

Rodica Seward
Président du Conseil d'Administration

Nicolas de Moustier
Directeur Général

Elsa Kozłowski
Matthias Jakobowicz

Paul-Arnaud Parsy
T. +33 1 53 30 30 32 - parsy-pa@tajan.com

Anne Perret
T. +33 1 53 30 31 06 - perret-a@tajan.com

Lorraine Aubert
T. +33 1 53 30 30 86 - aubert-l@tajan.com

Elsa Marie-Saint Germain
T. +33 1 53 30 30 48
mariesaintgermain-e@tajan.com

SUD - MONTE-CARLO
Dominique Legaliot
T. +33 6 03 12 41 72 - legaliot-d@tajan.com

Patrick d'Harcourt
T. +33 1 53 30 30 03
T. +33 1 53 30 30 09



ESTIMATIONS ET EXPERTISES

Tajan effectue des inventaires à domicile, à Paris, en province et à l'étranger, pour assurance, succession, partage, dation ou vente.

Elsa Kozłowski
Commissaire-Preneur habilité
T. +33 1 53 30 30 39 - kozlowski-e@tajan.com

Renseignements : Murielle Corbières
T. +33 1 53 30 30 16 - corbieres-m@tajan.com

PARIS ET RÉGIONS

Estimations à domicile sur rendez-vous.

Tous les jeudis à l'Espace Tajan : estimations gratuites et confidentielles sans rendez-vous, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

37 rue des Mathurins - 75008 Paris
Renseignements : Murielle Corbières
T. +33 1 53 30 30 16 - corbieres-m@tajan.com

CORRESPONDANTS

Estimations sur rendez-vous.

Journées d'expertise gratuites et confidentielles suivant le calendrier consultable sur www.tajan.com.

SUD-OUEST

Alexis Maréchal
Galerie l'Ami des Lettres
5 rue Jean-Jacques Bel - 33000 Bordeaux
T. +33 5 56 48 01 80 - marechal-a@tajan.com

Tous les jeudis : estimations sans rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ariane Brissart
22 cours Langlet - 51100 Reims
T. +33 6 23 75 84 48 - brissart-a@tajan.com

RHÔNE ALPES

François David
T. +33 6 74 66 50 98 - david-f@tajan.com

MONTE-CARLO

Art Monaco S.A.
Le Vallespir
25 boulevard du Larvotto - 98000 Monaco
Contact : Murielle Corbières
T. +33 1 53 30 30 16 - corbieres-m@tajan.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TAJAN est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000. TAJAN agit comme mandataire du vendeur. Le Commissaire-preneur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français ; Les vendeurs, les acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Paris (France).

Les dispositions des présentes conditions générales sont indépendantes les unes des autres.

La vente est faite au comptant et les prix s'expriment en euros (€).

GARANTIES

Le vendeur garantit à TAJAN et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement.

Les indications figurant au catalogue sont établies par TAJAN et l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par une SVV de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées.

Pour les objets dont le montant de l'estimation basse dépasse 1 000 € figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué sur demande. Les informations y figurant sont fournies gracieusement et à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de TAJAN. En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, TAJAN est tenu par une obligation de moyens ; sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

RAPPEL DE DÉFINITIONS

Attribué à : signifie que l'œuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable ou possible sans certitude.
Entourage de : le tableau est l'œuvre d'un artiste contemporain du peintre mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du Maître.
Atelier de : sorti de l'atelier de l'artiste, mais réalisé par des élèves sous sa direction.
Dans le goût de : l'œuvre n'est plus d'époque
Suiveur de : l'œuvre a été exécutée jusqu'à cinquante années après la mort de l'artiste mentionné qui a influencé l'auteur.

ESTIMATIONS ET PRIX DE RÉSERVE

Le prix de vente estimé figure à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue ou annoncée publiquement par le commissaire-preneur habilité et consignée au procès-verbal. Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de TAJAN ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Les **ordres d'achat** se font par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Ce formulaire doit être adressé à TAJAN au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur. Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, le premier arrivé aura la préférence.

Les **enchères par téléphone** sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer. A cet effet, le client retournera à TAJAN le formulaire susvisé dans les mêmes conditions. Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 400 €. Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.

Dans les deux cas, il s'agit d'un service gracieux rendu au client. TAJAN, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

ENCHÈRES

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de TAJAN avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de TAJAN dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à TAJAN dans les conditions de la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. TAJAN est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchère durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par TAJAN un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, TAJAN se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

CONVERSION DE DEVISES

La vente a lieu en euros. Un panneau convertisseur de devises est mis en place lors de certaines ventes à la disposition des enchérisseurs. Les informations y

figurant sont fournies à titre indicatif seulement. Des erreurs peuvent survenir dans l'utilisation de ce système et TAJAN ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour des erreurs de conversion de devises. Seules les informations fournies par le commissaire-priseur habilité en euros font foi.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de TAJAN, en sus du prix d'adjudication « prix marteau », une commission d'achat de 23% HT du prix d'adjudication jusqu'à 20 000 €, 20% de 20 001 € jusqu'à 600 000 € et de 12% HT sur la tranche supérieure à 600 000 €, la TVA au taux de 19,6% (5,5% pour les livres) étant en sus.

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront signalés par le symbole *f* et *ff*.
f : Des frais additionnels de 5,5% HT (soit 5,802 TTC pour les livres, 6,578% TTC pour les autres lots) seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.
ff : Des frais additionnels de 19,6% HT (soit 23,44% TTC) seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.
Dans certains cas, ces frais additionnels peuvent faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur. Pour plus amples renseignements, nous vous remercions de bien vouloir contacter notre service Caisse au +33 1 53 30 30 33 ou +33 1 53 30 30 36.

PAIEMENT

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra justifier précisément de son identité ainsi que de ses références bancaires.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- Par virement bancaire en €
- Par carte bancaire Visa ou MasterCard sur présentation d'un justificatif d'identité. L'identité du porteur de la carte devra être celle de l'acheteur.
- En espèces en € pour les particuliers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 3 000 € frais et taxes compris par vente,
- En espèces en € pour les commerçants jusqu'à un montant égal ou inférieur à 750 € frais et taxes compris par vente.
- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés.

Les chèques et virements bancaires seront libellés en euros à l'ordre de TAJAN SA ;

BANQUE HSBC - 3, rue La Boétie, 75008 Paris, France

Code SWIFT

IBAN

CCFRFRPP

FR 76 30056 00050 00502009705 74

Code banque

Code guichet

Compte

Clé

30056

00050

00502009705

74

La caisse de la Société TAJAN est ouverte aux jours ouvrables de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. T. +33 1 53 30 30 33 ou +33 1 53 30 30 36.

L'acheteur ne devient propriétaire du bien adjugé qu'à compter du règlement intégral et effectif à TAJAN du prix, des commissions et des frais afférents.
Dès l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur.
Il lui appartiendra de faire assurer les lots dès l'adjudication.

DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément à l'article 14 de la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

TAJAN se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts aux taux légal,
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
 - la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
 - la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

TAJAN se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

TAJAN se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de TAJAN.

DROIT DE PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'Etat français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente publique. L'exercice de ce droit au cours de la vente est confirmé dans un délai de quinze jours à compter de la vente. Dans ce cas, l'Etat se substitue au dernier enchérisseur.

EXPORTATION ET IMPORTATION

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier les autorisations requises.
Pour toute information complémentaire, il conviendra de contacter TAJAN SA au +33 1 53 30 30 33.

ENLÈVEMENT DES ACHATS

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.
En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.
Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.
Le dépôt n'entraîne pas la responsabilité de TAJAN, de quelque manière que ce soit.

ENLÈVEMENT DES OBJETS NON VENDUS

Les lots non vendus doivent être retirés dans les meilleurs délais par le vendeur, au plus tard dans les 14 jours suivant la vente publique.
A défaut, les frais de dépôt des objets invendus seront supportés par le vendeur, au tarif habituel en pareille matière.
TAJAN ne sera tenue d'aucune garantie à l'égard du vendeur concernant ce dépôt.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

TAJAN is an auction house specialised in moveable property governed by French Act no. 2000-642 of July 10th 2000.
TAJAN acts as the seller's agent. The auctioneer is not a party to the sale agreement, which is solely binding on the seller and the successful bidder.

GENERAL TERMS

These general terms and conditions of sale, the sale and all matters relating thereto are governed by French law; the sellers, buyers and their agents accept that the courts of Paris (France) alone shall have jurisdiction over any legal action.

These general terms and conditions are independent.

Purchases must be made in cash and prices are stated in euros (€).

WARRANTIES

The seller warrants to TAJAN and to the buyer that he/she is the undisputed owner of the items offered for sale or that he/she has been authorised by the undisputed owner, that the said items are not encumbered by any claim, dispute, attachment, reservation or pledge and that he/she can legally transfer ownership of these items.

The information included in the catalogue is prepared by TAJAN with the assistance of the Expert, if necessary, with the care required for public auctions, subject to the notices, declarations and amendments announced upon presentation of the item and noted in the record of sale.

This information, including the dimensions set out in the catalogue, is provided to help the potential buyer inspect items and must be assessed personally by him/her. If no information on restoration, an accident, retouching or any other incident is provided in the catalogue, the condition reports or labels or during a verbal announcement, this does not mean that the item is void of defects. Inasmuch as buyers are given the opportunity to examine works displayed prior to the sale, no claim may be made after the sale is complete.

Buyers may obtain a condition report on items included in the catalogue that are estimated at more than €1000 upon request. The information contained in such reports is provided free of charge and solely to serve as an indication. It shall by no means incur the liability of TAJAN.
In the event of a dispute concerning inter alia the authenticity or origin of items sold, TAJAN is bound by a best endeavours obligation; its liability may only be incurred if evidence is provided that it committed a wrongdoing.

SUMMARY OF DEFINITIONS

Attributed to: means that the work mentioned was created during the artist's period of production and that it is highly likely or possible (though not certain) that he/she is the artist.
Influenced by: the work is the painting of a contemporary artist of the artist mentioned who was highly influenced by the master's work.
Artist's studio: the work was produced in the artist's studio, but by students under his/her supervision.
In the style of: the work is no longer a period work.
Follower of: the work was executed up to 50 years after the death of the mentioned artist who greatly influenced the author.

ESTIMATES AND RESERVE PRICES

The estimated sale price appears beside each lot included in the catalogue. It does not include the buyer's premium or VAT.

The reserve price is the minimum confidential price agreed with the seller. If the reserve price is not met, the item will not be sold. The reserve price may not exceed the lowest estimate set out in the catalogue or announced publicly by the accredited auctioneer and noted in the auction house's files. If no reserve price is set, TAJAN shall not incur any liability vis-à-vis the seller if the item concerned is sold at a price lower than the lowest estimate published in the sale catalogue.

ABSENTEE BID FORMS AND TELEPHONE BIDS

Absentee **bid forms** may be submitted using the special form provided at the end of the catalogue.
This form must be sent to TAJAN no later than two working days before the sale, together with a bank account identification slip ("RIB") and a copy of the bidder's proof of identity. For significant purchases, a buyer may be asked to provide a bank letter of credit.
If several absentee bid forms are submitted for the same item, the first order received will take priority.

Telephone bids may be placed by clients who cannot attend the auction. To this end, the client must return the above-mentioned form to TAJAN under the same conditions. Telephone bidding can only be arranged for lots with sale estimates over €400.
As there are only a limited number of telephone lines, the necessary arrangements must be made at least two working days before the auction. In both cases, this is a service graciously provided free of charge to the client. TAJAN, its employees, agents and representatives shall not incur any liability in the event of an error or omission in the execution of orders received or the non execution of orders.

BIDS

For the sake of the smooth conduct of auctions, bidders are asked to present themselves to TAJAN prior to the sale in order to register their personal data. Potential buyers must provide proof of their identity and bank references.

All individuals who register with TAJAN shall have the right to access and rectify the personal data they provide to TAJAN in accordance with the French Data Protection Act of January 6th 1978, as amended by the Act of August 6th 2004.

Auctions will be carried out following the order of the lot numbers as they appear in the catalogue. TAJAN is free to set the increment of each bid and all bidders must adhere to this process. The highest and last bidder will be the successful bidder.

In the event of a dispute during the bidding process, that is, if two or more bidders simultaneously place the same bid, either orally or by a signal, and each claim the item concerned when the auctioneer has declared the item "sold", the said item will be re-auctioned immediately at the price offered by the bidders and all those present may take part in this second auction.

Any individual who makes a bid during the sale shall be deemed to be doing so in his/her own name; he/she shall assume full responsibility for his/her bid, unless he/she registered him/herself as an agent with TAJAN and stipulated that the bid was being made for a designated third party.
In the event the seller sets a reserve price, TAJAN reserves the right to propose bids on the seller's behalf until such time as the reserve is met.

CURRENCY CONVERSION

Sales are carried out in euros. A currency conversion panel will be displayed at certain auctions. The currency rates shown are provided for information purposes only. TAJAN shall under no circumstances be held liable for any errors that occur in the conversion of currencies. Information provided in euros by the accredited auctioneer alone shall be valid.

AMOUNTS PAYABLE BY THE BUYER

The buyer must pay TAJAN, in addition to the "hammer price", commission of 23% excl. tax of the sale price on the first €20 000, 20% excl. tax after €20 000 and up to €600 000, 12% excl. tax for the portion above €600 000.
In addition, VAT shall be charged at the rate of 19.6% (5.5% for books).

Items originating from a country outside the European Union shall be marked with the symbol *f* and *ff*.
f: In addition to the regular buyer's premium, a commission of 5.5% (i.e., 5.802% inclusive of VAT for books, 6.578% incl. VAT for the other lots) will be charged to the buyer.

ff: In addition to the regular buyer's premium, a commission of 19.6% (i.e.23.44% incl. VAT) will be charged to the buyer.

These additional costs may, in certain cases, be reimbursed to the buyer. For more information, please contact our payment department on +33 1 53 30 30 33.

PAYMENT

Payment must be made immediately after the sale. If the successful bidder did not register before the sale, he/she must provide proof of identity and bank references. Payments may be made by one of the following methods:

- Bank transfer in euros,
- Visa card or Master Card (subject to the presentation of valid proof of identity).
- Individuals may pay up to €3 000 inclusive of costs and taxes per sale in cash.
- Trade clients may pay up to €750 inclusive of costs and taxes per sale in cash.
- Certified banker's draft in euros subject to the presentation of valid proof identity.

Cheques drawn on a foreign bank will not be accepted.

Cheques and bank transfers must be denominated in euros and made out to the order of TAJAN SA;

BANQUE HSBC - 3, rue La Boétie, 75008 Paris, France

SWIFT Code

IBAN

CCFRFRPP

FR 76 30056 00050 00502009705 74

Bank code

Sort code

Account

Key

30056

00050

00502009705

74

TAJAN's payment department is open every working day from 9:00 AM to 12:30 PM and from 2:00 PM to 5:30 PM. T, +33 1 53 30 30 33, or +33 1 53 30 30 36.

Buyers may only take possession of items sold after TAJAN has received full payment of the sale price and the related commission and costs. As soon as an item is pronounced "sold", it shall be placed under the sole responsibility of the buyer. It shall be the buyer's responsibility to insure the item purchased immediately.

NON-PAYMENT

In accordance with Article 14 of French Act no. 2000-642 of July 10th 2000, if the successful bidder fails to pay for an item after the issuance of a formal demand that remains without effect, the item shall be re-auctioned at the seller's request. If the price of the new bid is lower than the original false bidder's price, the false bidder shall pay the difference. If the seller does not make such a request within one month of the auction, the sale shall be cancelled by operation of law, without prejudice to the damages payable by the false bidder.

TAJAN reserves the right to claim the following from the false bidder:

- interest at the statutory rate,
- the reimbursement of the additional costs incurred by reason of his/her default,
- payment of the sale price or:
 - the difference between this price and the resale price if the latter is lower,

as well as the costs incurred in relation with the re-auction.

- the difference between this price and the original false bidder's price if the latter is lower, as well as the costs incurred by the re-auction.

TAJAN also reserves the right to offset any amounts which the false bidder owes to it.

TAJAN reserves the right to ban any bidder who fails to comply with its general terms and conditions of sale from attending any future auction.

FRENCH STATE'S RIGHT OF PRE-EMPTION

The French State has a right of pre-emption in respect of certain works of art offered at auction. If the State wishes to exercise this right in respect of a sale,

it must express its intention to do so within 15 days of the sale. In this case, the State shall be substituted for the last highest bidder.

IMPORT AND EXPORT

The import and export of goods may be subject to authorisation (export certificates, customs authorisations). It is the buyer's responsibility to check which authorisations are required.

COLLECTION OF ITEMS PURCHASED

The buyer may not take receipt of any lot until such time as he/she has paid all amounts due in full delivery of the goods. In the event of a payment by cheque or bank transfer, delivery of the goods may be deferred until such time as the payment has cleared. In this case, storage costs shall be borne by the buyer and TAJAN shall incur no liability whatsoever in this respect.

COLLECTION OF UNSOLD ITEMS

The seller must collect any unsold items as soon as possible and in any case within 14 days of the auction. If the unsold items are not collected, the cost of storage shall be paid by the seller at the usual rate applicable in such matters. TAJAN shall not be bound by any warranty vis-à-vis the seller in respect of such storage.





TAJAN

37 rue des Mathurins
75008 Paris
Tél. : +33 1 53 30 30 30
www.tajan.com